

Arras, le 15 novembre 2019

8 premières Maisons France Services dans le Pas-de-Calais

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, se félicite des 8 premières structures retenues ce jour par le Gouvernement, pour être labellisées Maisons France Services (MFS) dans le département du Pas-de-Calais à compter du 1er janvier prochain.

Il s'agira de :

- la MSAP de Libercourt (antenne du Pimms Artois-Gohelle) ;
- la MSAP de Desvres (CC de Desvres-Samer) ;
- la MSAP de Guines (CC du Pays d'Opale) ;
- la MSAP de Lumbres (CC du Pays de Lumbres) ;
- la Maison de services de Théroutanne (CA du Pays de St-Omer) ;
- la Maison Services publics + (ville de Béthune) ;
- la MSAP de Lens (antenne du Pimms Artois-Gohelle)
- la MSAP itinérante autour de Béthune (antenne mobile du Pimms Artois-Gohelle).

Pour mémoire, les MFS ont pour vocation de faciliter, grâce à un accueil de qualité permettant l'accès direct à de nombreux acteurs publics (la Poste, la CARSAT, la MSA, la CPAM, la CAF, Pôle Emploi, le Centre Départemental d'Accès aux Droits...), les démarches administratives des citoyens sur tout le territoire, en priorité dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Après cette première étape de labellisations, le réseau des MFS s'étoffera progressivement, avec l'objectif d'installer au moins une maison par canton d'ici 2022, conformément à l'annonce du Président de la République.

L'implantation des Maisons France Services dans le département du Pas-de-Calais s'inscrit dans le cadre du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP).

La montée en puissance de ce nouveau réseau associera, aux côtés des services de l'État et du Conseil départemental, l'ensemble des acteurs de terrain que sont les élus locaux et leurs représentations (Association des maires et Association des maires ruraux).